

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR Prefecture

016-211601208-20260629-D202662-DE
Reçu le 01/07/2026



Délibération : D2026-6-2

L'an deux mille vingt six, le lundi 29 juin à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 23 juin 2026

Présents : 17 Présents : Mesdames Béatrice COURTEL, Anne DUBOIS, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Stéphanie DULAC, et Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Votants : 18

Excusé(s) : Mesdames Manitraritiana FITAHIANA qui a donné pouvoir à Bénédicte MONTEGU et Angélique VAZART

Objet :

Budget Commune :
Attribution de subvention à l'ASPTT

Secrétaire de Séance : Monsieur Franck INGREMEAU

Le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles de par son dynamisme et son implication dans la vie locale des Diracois. Cette association regroupe plus de 300 membres dont 90 diracois environ.

Après examen du dossier de demande de subvention, la commission a émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 1600 € à l'ASPTT Dirac pour 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE une subvention d'un montant de **1600 € à l'ASPTT Dirac,**

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2026

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci

Vote

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Bénédicte MONTÉGU

Emis le **1^{er} juillet 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **1^{er} juillet 2026**

